



Marseille, le 21/02/2018

Association Marseillaise d'Accueil des Marins

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MERCREDI 14 FEVRIER 2018

PROCES VERBAL

Lieu : Eglise Anglicane 4 Rue de Belloi 13006 Marseille

Heures : Début /18 Heures 15 ; Fin /19 Heures 30

Chacun des membres de l'Association a reçu la convocation pour la réunion de ce jour, précisant l'ordre du jour et donnant la possibilité de représentation par un pouvoir.

La fiche de présence est émarginée par chaque participant.

Les cotisations (maintenues à 25€) sont renouvelées par chacun des membres présents.

Sont pointés 18 participants (y compris les représentés avec 16 pouvoirs) sur 44 inscrits.

Le quorum est donc atteint.

L'ouverture de séance est proclamée par le Président Gérard PELEN à 18 heures15.

Les adhérents sont remerciés pour leur présence.

Les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité, à la fois le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1er Février 2017 et l'ordre du jour de la présente Assemblée.

1) RAPPORT MORAL

En préambule, il convient de retenir trois événements majeurs marquants de 2017 :

- Fermeture de l'Hôtel « les Gens de Mer » ;
- Forte baisse de la fréquentation des foyers ;
- Pas de subvention de la Région (le 12 décembre, avis de non-versement de la subvention attendue de 30000€).

Ceux-ci sont susceptibles de modifier le fonctionnement de l'Association.

Bungalow

N'ayant plus de bureau pour assurer le fonctionnement administratif de l'association, il a fallu transformer l'ALGECO que nous avions en bureau. Grâce à une subvention exceptionnelle de 10000€ de la Direction des Affaires Maritimes les travaux suivants ont pu être effectués :

- Isolation extérieure, pose de nouvelles fenêtres et d'une porte.
- Remise en état de l'installation électrique et pose d'un climatiseur réversible.
- Tous les travaux de peinture ont été effectués par Jean-Paul MAUBOUSSIN ;
- Avec Marc, Toni et de nombreux bénévoles, le déménagement s'est effectué par nos propres moyens.

Tout le mobilier vient de Forbin.

Journée Inter-ports de la Méditerranée

S'est déroulée à Sète, le 22 avril 2017 avec de nombreux participants de Port-La Nouvelle, Sète, Port de Bouc et Marseille.

Le matin nous avons participé à une intervention d'inspecteurs du travail sur l'application de la CTM 2006 et son amendement, La matinée a été suivie par un repas très convivial. L'après-midi nous nous sommes retrouvés pour une visite du nouveau foyer de Sète et avons participé à une mise en commun par les différentes associations,

JUMPY CITROEN

Grâce à un don de 22000€ de l'ITF nous avons pu acheter un nouveau véhicule, un JUMPY CITROËN. Notre ancien véhicule Ford Tournéo était vétuste et nous coûtait très cher en entretien.

Commission portuaire de Bien-être des gens de mer du port de Marseille-Fos

- Nous avons eu deux réunions préparatoires de la CPBE de Marseille-FOS avec le commandant et un représentant du service financier du port. Nous avons présenté les budgets prévisionnels 2018 et déterminé la somme qui représentera la participation des armateurs en application de la loi Economie Bleue. En juillet 2017, la commission a voté la subvention à allouer aux deux associations soit 30 000€ pour l'AMAM, 60000€ pour Port de Bouc. Cela correspond à 0,12% des droits aux navires. L'arrêté a

été signé par le préfet le 18 novembre 2017. La somme devrait être versée en décembre 2018.

Foyer des Croisières

Il faut noter une baisse de fréquentation qui peut s'expliquer :

- Les membres de l'équipage travaillent à quai, comme à la mer du fait que certains passagers restent à bord durant l'escale :

La WIFI est mise à disposition de l'équipage sur certains navires ;

Foyer Forbin

- Fermé depuis le 01/03/2017

Les salariés :

- Marc FEUILLEBOIS le Directeur ;
- Werner TRESBACH en CDI contrat 12h/semaine ;
- Aurora GIAZTZI a été recrutée avec un contrat CUI-CAE de 20H/semaine, sur 6 mois à partir du 23 janvier 2018;
- Kaoula AHIAYA est chargée de l'entretien du foyer, 3H/semaine ;

Les bénévoles

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux bénévoles :

Vincent RUET : en master1 de droit à Aix, mis en relation avec Alain Coudray, il n'a pas continué,

Régis THIOLLIERE : doit commencer une formation, il n'a pas continué,

André MEBARA : jeune migrant camerounais, il cherchait une occupation à plein temps et n'a pas commencé,

Daniel HERNANDEZ, Colombien qui fait des études à Aix, il doit poursuivre,

Annie BOCQUET que nous avons le plaisir d'accueillir ce soir,

Sinon, l'Association compte une trentaine de bénévoles.

Activités annexes

- Visites dans les hôpitaux

Un marin indien, âgé de 39 ans, il s'appelait Molivoy SILVEIRA ; il était embarqué sur le BRITTANIA (Cie P / O). Il a été hospitalisé plus d'un mois à La TIMONE, suite à un infarctus et plusieurs jours de coma artificiel. Sa femme, Philippine, est venue à Marseille, Percival lui a fait rencontrer la communauté de son pays. Jean-Philippe lui a rendu également plusieurs visites.

- Le « Black Diamond » a été vendu en octobre 2017 au prix de 71000€; Le fond « Ramel » est engagé pour 5000€.

Communication :

Gaston ROUMIEU est le webmaster du site et en assure la gestion.

10468 « visites » sont comptabilisées.

Au cours de l'année 2017, le site a continué à renseigner les visiteurs sur l'activité de notre association à travers ses diverses rubriques.

La partie Actualités a été utilisée essentiellement pour publier des articles :

- issus de La Provence, concernant la croisière à Marseille, la mise en activité de la forme 10...
- le déménagement et la réfection de l'Algeco ainsi que la fermeture du foyer de la rue Forbin et le rapatriement de ses activités au Foyer des croisières...
- un lien sur la page d'accueil a été inséré pour pouvoir renvoyer les visiteurs vers la page Facebook, nouvellement créée.
- à défaut de trouver une utilisation rationnelle et utile pour les bénévoles, le module « Se connecter à l'espace bénévoles » est réservé uniquement à l'administration du site.

Aurore fait une présentation de la page « FACEBOOK ».

Cette page est avant tout pour les marins, elle y affiche des photos et des informations. Seule Aurore est habilitée à mettre des photos et des informations.

CONCLUSIONS DU RAPPORT MORAL

Travail toujours exceptionnel de la part des salariés et des bénévoles pour un fonctionnement optimal.

Accueil chiffré de 11781 marins.

Le nombre d'adhérents continue à diminuer chaque année.

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

2) RAPPORT ACTIVITES

.Présenté par Marc :

Trois activités

- Visites de navires :

795 navires. (Contre 890 en 2016 : soit -11%)

Rue de Forbin :

Fermée le 01/03/2017

Foyer des croisières :

240 journées d'ouverture ;

9816 Marins ce qui représente une moyenne de 40 Marins/jour ;

1323 Marins ont été accueillis le soir répartis sur 214 soirées ce qui représente une moyenne de 6,1 Marins/soir ;

642 Marins ont pu bénéficier de transport le soir pour être emmenés soit aux « Terrasses du port » soit à grand littoral ».

Il faut relever une importante baisse de fréquentation depuis 2013 ; mais les chiffres se rapprochent de 2016 en comptabilisant ces deux dernières prestations.

Les Philippins représentent la majorité de nos « visiteurs » : mais 97 nationalités ont été recensées.

LE RAPPORT ACTIVITES EST ADOPTE A L'UNANIMITE

3) **RAPPORT FINANCIER**

Présentation du compte d'exploitation 2017 et du budget prévisionnel 2018.

Le compte d'exploitation présente une perte de 3981€.

En 2017, nous n'avons reçu que le reliquat 2016 de la subvention de la Région PACA.

Toujours que deux agents maritimes en 2017, SUD CLEARANCE et SERVICE COURTAGE MARITIME, qui collectent la participation des armateurs ; légère baisse par rapport à 2016.

La Méridionale ne participe plus,

Les travaux de l'ALGECO ont été entièrement couverts par la subvention de la DAM.

Baisse des ventes et des achats.

Grosses dépenses pour l'entretien des véhicules à la suite de pannes et d'accidents

Il convient de retenir que les marins participent au financement de l'association.

Le budget prévisionnel a été établi en Juillet, pour pouvoir le présenter à la CPBE et pour établir les dossiers de subvention.

Il est présenté avec des totaux charges/produits de 180300€

A la suite de l'annonce le 12 décembre 2017 spécifiant que nous n'aurons pas de subvention du Conseil Régional en 2017 nous avons décidé de faire les économies suivantes.

- Marc FEUILLEBOIS propose spontanément de faire moins d'heures et donc d'être moins payé, (-9313 €)
- Toni TREISBACH a refusé d'effectuer 4 heures hebdomadaires en moins, (-2318€). Il donne sa démission au 31 mars et veut rester bénévole, (- 6930 €),
- Nouveau contrat Jaguar Network, économie de 9831 € la première année. 9331€ les années suivantes,
- Nouveau contrat CMI : -1200 €

Total économies annuelles : 26774 €

En fonction de la fréquentation et des subventions, nous pourrons revenir aux salaires antérieurs,

Pour 2019 nous demanderons au port de revoir le financement par les armateurs,

Informations sur les ventes aux marins

Par rapport à 2016 les ventes ont diminué de 39,88% soit -53140€. La fermeture du foyer de Forbin, la baisse de fréquentation du foyer des croisières et le peu d'impact de la réparation navale expliquent cette baisse.

Informations sur le nouveau mode de financement par les armateurs collecté par le port.

Décret n° 2017-423 du 28 mars 2017 portant application de la loi pour l'économie bleue et modifiant le code des transports

« Art. R. 5321-16-1. - Dans les ports dans lesquels ont été instituées des commissions portuaires de bien-être des gens de mer, une fraction du produit de la redevance sur le navire est affectée au financement des actions de bien-être en faveur des gens de mer.
« Le préfet arrête chaque année, après avis de la commission portuaire de bien-être des gens de mer, le montant versé par le port maritime aux associations gérant un foyer d'accueil des gens de mer et aux associations œuvrant pour le bien-être des gens de mer du port maritime. »

LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE

4) REMPLACEMENT/RENOUVELLEMENT MEMBRES

Les membres dont les noms suivent ont été réélus :

.
André ÇUBURU ; Lucien FORTES-GONZALVES ; Jean-Louis GUEZ ; Yves LALANDE ;
Abderrahmane LAZZEM ; Jean-Paul MAUBOUSSIN ; Adrienne MEQUIN ; Gérard PELEN ;
Gaston ROUMIEU ; Bertrand THONY.

5) QUESTIONS DIVERSES

Pour 2019, il est envisagé de passer la cotisation à 30 €.

La réunion inter-ports est planifiée le 16 Juin 2018 à Port-la-Nouvelle.

L'Eglise Anglicane est remerciée pour l'hébergement de cette soirée qui nous a permis cette réunion annuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture cette Assemblée Générale à 19H30 et invite les participants à un apéritif amical.

Le Vice-Président



Dominique GAVALDA

Le Président



Gérard PELEN